

Directeur des cours et des formations

Le directeur supervise le service des cours et des formations de l'Institut français. Il est chargé de définir et de préconiser les grandes lignes de la stratégie commerciale à suivre. Il a sous sa responsabilité les équipes pédagogiques et administratives.

Les activités principales du directeur d'établissement culturel sont :

- la définition de la politique du service ;
- l'encadrement d'une équipe (recrutement, animation, répartition des tâches) ;
- l'élaboration et la gestion du budget annuel ;
- la gestion des ressources humaines et matérielles ;
- la prospection commerciale ;
- le suivi de la clientèle et des prestataires de service ;
- la veille concurrentielle du marché ;
- l'impulsion et mise en œuvre d'opérations de promotion par une démarche marketing ;
- la recherche de co-financements, mécènes et sponsors.

Il doit savoir :

- diriger une équipe ;
- communiquer avec aisance ;
- négocier, partager et rassembler ;
- tisser un réseau ;
- innover ;

Et avoir le sens de l'autonomie.

Accéder à ce type de poste nécessite :

- une bonne maîtrise de l'anglais et/ou de la langue du pays ;
- d'être titulaire d'un diplôme Bac+5 ;
- une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un poste à responsabilités dans le secteur de la formation, du marché des langues ;
- des connaissances générales à caractère juridique, financier et technique ;
- une expertise dans le secteur de la formation continue et du marché des langues ;
- une bonne maîtrise des outils de gestion d'un centre de formation ;
- une maîtrise des outils de communication et des réseaux sociaux ;
- des connaissances en marketing et en gestion budgétaire.